



école de
formation et de
perfectionnement en **pastorale**

ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI

**RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE DE FORMATION
ET DE PERFECTIONNEMENT EN PASTORALE (1999-2000)**

INTRODUCTION

Ce Rapport présente les principales réalisations de l'*École de formation et de perfectionnement en pastorale* (ci-après « l'École ») au terme de sa première année d'exercice. Cette institution mise en place à l'initiative des autorités diocésaines s'inscrit dans un projet préparé de longue date aux fins de doter le diocèse d'une instance homologuée de formation et de perfectionnement pour toute les catégories de personnel qui œuvrent à la mission pastorale de notre Église.

Par le mandat qu'elle a reçu et les objectifs qu'elle s'est donnés, l'École entend assumer dans les limites de son rôle la nouvelle vision de l'Église consacrée par le concile Vatican II et prolongée dans le synode diocésain : une Église peuple de Dieu qui accueille l'Évangile, le vit et l'annonce au-delà du clivage traditionnel cleric – laïc et qui propose la mission pastorale dans le partage réel de la responsabilité ministérielle.

Des laïcs, appelés ou volontaires, entendent désormais s'engager dans la mission d'évangéliser non plus à côté mais de concert avec les ministres ordonnés. Cette nouvelle perspective implique un travail éclairé et soutenu sur les mentalités, elle impose des exigences de formation initiale pour qualifier ces laïcs dans leur rôle et des exigences de formation continue pour assurer la compétence de toutes les catégories du personnel pastoral dans la mission d'annoncer l'Évangile sous des conditions nouvelles et toujours changeantes. Avec les autres instances diocésaines concernées, l'École veut mettre sa part d'énergie et d'effort pour relever ce défi.

1. OUVERTURE DE L'ÉCOLE

1.1 BREF HISTORIQUE

À sa réunion le 5 mai 1997, le Conseil du presbytérium décidait par résolution de créer un Comité d'étude sous la direction de l'abbé Pascal Parent et avec le mandat suivant :

- ◆ « Dresser d'abord un inventaire des besoins du diocèse dans les dix prochaines années en formation et en perfectionnement de personnel spécialisé dans le domaine des sciences religieuses et dans celui plus particulier de la théologie et la pratique pastorale.

- ◆ Identifier les ressources humaines dont on dispose dans le milieu et qui pourraient être mises à contribution.
- ◆ Préciser la structure ou le cadre organisationnel dans lequel ces différentes ressources humaines pourraient convenablement évoluer.
- ◆ Évaluer ce qu'il en coûterait au diocèse advenant le fait qu'il ait un jour à pourvoir à ses propres besoins en formation et perfectionnement de personnel. »

La liste des membres de ce Comité d'étude est jointe en *ANNEXE A*.

Le Comité d'étude déposait son Rapport en avril 1998 sous l'intitulé : *Rapport du comité d'étude sur les besoins de formation et de perfectionnement en théologie, en sciences religieuses et en pastorale*.

Dès le mois d'août 1998, les autorités diocésaines mettaient sur pied un Comité mandaté pour étudier ce Rapport et pour statuer sur les recommandations qu'il formule. Ce Comité, dirigé par l'abbé Raynald Brillant, v.g., a tenu huit (8) réunions jusqu'en mai 1999 et a mis en place les conditions d'implantation d'une *École de formation et de perfectionnement en pastorale* pour l'automne 1999.

La liste des membres de ce Comité responsable de l'implantation de l'École est jointe en *ANNEXE B*.

1.2 EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR

À la fin de février 1999, monsieur Raynald Brillant rencontrait Rodrigue Bélanger, professeur de théologie retraité de l'UQAR, pour lui proposer d'assumer la direction de l'École. Celui-ci donne son accord le 3 mars suivant pour une embauche effective à compter du 6 avril avec un contrat d'emploi de 3 jours / semaine.

1.3 PRÉSENTATION D'UN PREMIER BUDGET

Le futur directeur prépare le premier budget de l'École qui sera déposé le 12 mars 1999 auprès de Me Michel Plante, économiste diocésain. Ce budget est soumis par lui aux organismes subventionnaires suivants : la Corporation du Séminaire de Rimouski et l'Oeuvre Langevin. Le montant global de ces prévisions budgétaires s'élève à 53 572\$ et sera assumé aux 2/3 par la Corporation du Séminaire et au 1/3 restant par l'Oeuvre Langevin.

1.4 OUVERTURE DU BUREAU ET EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE

À compter du 6 avril 1999, le directeur effectue les démarches pour mettre en place la structure administrative de l'École : location de deux bureaux au Grand Séminaire, achat de mobilier et de matériel, embauche d'une secrétaire, madame Nathalie Quesnel, avec un contrat d'emploi de 2 jours / semaine. Celle-ci entre en fonction le 25 mai.

2. CRÉATION DU CONSEIL DES ÉTUDES

Après l'ouverture de l'École, la création d'un Conseil des études devenait une mesure prioritaire. Il s'agissait de regrouper un ensemble de personnes intéressées à un titre ou à un autre à la formation et au perfectionnement en pastorale et en même temps représentatives d'instances pastorales reconnues. Ce Conseil a la responsabilité première d'aider la direction de l'École à établir les objectifs de l'institution, à définir ses grandes orientations, ensuite d'élaborer collégialement les programmes de l'École et d'approuver les activités qu'elle dispense. On doit convenir que le rôle du Conseil est proprement académique et qu'il devra éviter le piège de verser dans des prérogatives exclusivement administratives.

La liste des membres du Conseil avec leur titre de représentation, les objectifs définis pour l'École et les objectifs spécifiques du Conseil sont joints en *ANNEXE C*. Ces éléments constitutifs du Conseil feront partie intégrante du document général du *Régime des études* qui sera élaboré en l'an 2000-2001. Ce document qui sera approuvé par le Conseil des études établira les règles et dispositions académiques nécessaires au fonctionnement de l'École.

Le Conseil a tenu sa première réunion régulière le 18 juin et quatre autres réunions ont suivi au cours de cette année 1999-2000.

Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles pour consultation aux bureaux de l'École.

3. ACTIVITÉS DE PROMOTION

La création de l'École a été portée à la connaissance du grand public dans le cadre d'une conférence de presse qui s'est tenue le 16 février 1999. Cette intervention menée par les autorités diocésaines a suscité un écho bien diffusé dans les différents médias locaux et régionaux.

Par la suite, toute une série d'activités d'information et de promotion se sont échelonnées au cours de l'année pour éclairer l'identité de l'École et faire connaître ses projets et programmes.

La liste des interventions les plus significatives en ce sens est jointe en ANNEXE D.

4. ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

4.1 UN PROGRAMME EN DEUX VOLETS

L'École offre un ensemble d'activités de formation et de perfectionnement réparti en deux volets : un premier volet de formation initiale est proposé en collaboration avec l'UQAR à même ses programmes crédités de *Certificat en animation pastorale* et de *Certificat en sciences religieuses*; un deuxième volet qui assure la formation continue (perfectionnement) et qui reste sous la responsabilité exclusive de l'École. Pour l'heure, les activités de l'École ne sont pas sanctionnées par des crédits. Il s'agit de sessions ou de cours reliés aux quatre axes convenus d'une formation pastorale intégrale : *intelligence de la foi* (formation théologique), *pratique pastorale* (formation pastorale), *culture de notre temps* (formation humaine), *vie spirituelle* (formation spirituelle).

Il faut dire que ces deux volets de programme visent au premier chef la formation et le perfectionnement des diacres permanents et des agentes et agents de pastorales mandatés. Il n'est nullement exclu toutefois que les bénévoles qui œuvrent activement en pastorale soient intégrés à ce processus de formation. Il faut en tout cela insister sur le fait que les mesures de perfectionnement ne gagnent vraiment leur pertinence et leur efficacité que si elles viennent prolonger et actualiser une formation initiale bien enracinée dans la connaissance des Écritures et dans l'intelligence de la foi. Sans quoi, avec la meilleure volonté du monde, on dépense ressources et énergie en construisant sur le sable.

4.2 DÉCENTRALISATION ET SUPPORT FINANCIER

L'École a déclaré dès cette première année sa volonté de décentraliser ses activités sur l'ensemble du territoire diocésain. Il n'est guère besoin de justifier longuement semblable politique. Il y va du bon sens et de la nécessité de prendre en compte les contraintes géographiques, climatiques, financières et les contraintes d'emploi des personnes concernées. On comprendra que ces activités décentralisées par l'École sont offertes sur la base d'un nombre minimum de 15 inscriptions. Fait à noter : pour les activités offertes au cours de cette première année, la plupart des Fabriques ont contribué financièrement à supporter l'inscription des personnes qui en ont fait la demande et qui ont été agréées par l'équipe pastorale du lieu.

4.3 DIFFICULTÉS

L'une des difficultés majeures qui concerne indirectement l'École est celle de constituer sur le territoire des cohortes du *Certificat en animation pastorale* suffisamment nombreuses pour satisfaire aux exigences de l'Université (un minimum de 25 personnes). Il faut des efforts de concertation très serrée entre l'École, le Module des sciences religieuses et les bureaux régionaux de l'UQAR. Ainsi, en sus d'une cohorte qui est déjà en cours de programme à Rimouski, une nouvelle cohorte a été ouverte après une insistance prononcée dans le bassin régional de Cabano – Trois-Pistoles.

Autre difficulté qu'il faut prendre en compte : celle de doser raisonnablement et équitablement l'offre d'activités sur l'ensemble du territoire. En plus de considérer les deux cohortes du *Certificat en animation pastorale* qui exige une présence de six samedis par session pour les personnes inscrites, l'École doit aussi prendre des précautions pour ne pas entrer en concurrence auprès de certaines clientèles avec le programme *Grandir dans la foi* du Service d'éducation de la foi des adultes et les sessions *Mess'AJE* du Centre d'éducation chrétienne. En raison de ces facteurs conjugués avec d'autres, l'École a dû annuler trois (3) activités sur cinq (5) au cours de la période mai-juin. La leçon est salutaire au sens où elle peut nous apprendre à éviter la surcharge et la saturation auprès des personnes intéressées à acquérir une formation ou un perfectionnement en pastorale.

4.4 SONDAGE SUR LES BESOINS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

D'autre part, pour mieux répondre aux besoins de formation et de perfectionnement du groupe des agentes et agents de pastorale mandatés, l'École a effectué en janvier un sondage dont les résultats sont particulièrement éclairants et qui devraient guider ses initiatives auprès de cette clientèle pour les années à venir.

4.5 OUVERTURE À LA COLLABORATION

Comme on pourra le constater dans la grille des activités présentées ci-dessous, l'École s'est efforcée d'entretenir des relations soutenues et efficaces avec l'UQAR. Également, le directeur de l'École a assisté à plusieurs réunions du Service diocésain des ministères et du Comité diocésain des ministères reconnus. Des contacts assidus ont aussi été établis avec le responsable du Comité diocésain du ministère diaconal. Enfin, le directeur de l'École a reçu monsieur Georges Cummings, délégué du diocèse de Gaspé, pour un échange d'informations et pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre des activités de l'École.

4.6 TABLEAU DES ACTIVITÉS OFFERTES POUR LA FORMATION INITIALE ET LA FORMATION CONTINUE

4.6.1 FORMATION INITIALE (activités offertes et créditées par l'UQAR)

4.6.1.1 Certificat en animation pastorale

Session automne 1999

COURS		LIEU	NOMBRE
CAP-260-88	Valeurs et témoignage	Rimouski	15
CAP-261-88	Église dans le monde	Rimouski	16
CAP-262-88	Pastorale sociale de l'Église	Rimouski	15

Session hiver 2000

CAP-280-88	Prière et pratique religieuse	Rimouski	16
CAP-281-88	Célébration de la foi	Rimouski	16
CAP-282-88	Parole et pain	Rimouski	16
CAP-200-88	Animation pastorale	Cabano – Trois-Pistoles	23
CAP-201-88	Co-responsabilité ecclésiale	Cabano – Trois-Pistoles	24
CAP-202-88	Pédagogie de l'animation pastorale	Cabano – Trois-Pistoles	24

4.6.1.2 CERTIFICAT EN SCIENCES RELIGIEUSES

Ce Certificat est offert sous forme médiatisée à raison de trois (3) cours / année (9 crédits) et regroupe habituellement plus de 40 personnes par cours. Les inscriptions proviennent des diocèses de Rimouski, Gaspé, Baie-Comeau et Québec.

4.6.2 FORMATION CONTINUE (activités offertes par l'École)

Session automne 1999

COURS		LIEU	NOMBRE
LIT-100-99	Célébrations communautaires	Saint-Alexis	23
		Cabano	22
		Amqui	24
		Matane	14
		Trois-Pistoles	25
		Saint-Octave	38

BIB-100-99	La Parole de Dieu dans les célébrations communautaires	Saint-Alexis Cabano Amqui Matane Trois-Pistoles Saint-Octave	23 13 28 13 30 45
Session hiver 2000			
LIT-100-99	Célébrations communautaires	Rimouski	19
BIB-100-99	La Parole de Dieu dans les célébrations communautaires	Rimouski	16
PRP-100-00	Le CPP dans la mission ecclésiale	Rimouski	25
PRP-101-00	Accompagnement spirituel en pastorale de la santé (coll. École – Service de pastorale du CHRR)	Rimouski	26
VS-100-00	Pratique pastorale et vie spirituelle	Rimouski Causapscal	11 9

CONFÉRENCES (collaboration avec l'UQAR)

À ces activités se sont ajoutés avec le professeur Alphonse Borras de l'Université catholique de Louvain :

- ◆ Un exposé – échange : *Prêtres et laïcs, partenaires dans la mission ecclésiale : le nouveau contexte du remodelage paroissial.*
45 participants
- ◆ Une conférence publique : *Des laïcs en responsabilité pastorale : un paysage ecclésial en mutation*
75 participants

4.7 ÉVALUATION

Au terme de chacun des cours offerts par l'École, un formulaire d'évaluation a été complété par les personnes inscrites. Ces évaluations témoignent d'un très haut degré de satisfaction sur l'enseignement reçu. Après compilation, une rencontre a été tenue avec les titulaires des cours pour discuter des commentaires et suggestions qui pourraient contribuer à apporter des améliorations d'ordre pédagogique ou d'ordre administratif.

5. STATUTS ET RÈGLEMENTS

Ce document établit le cadre juridique et administratif de l'École. Dans sa teneur essentielle, il précise les dispositions qui situent l'École par rapport à la Corporation archiépiscopale du diocèse et à ses finalités. Il intègre aussi des articles qui définissent le rôle, la composition et les objectifs du Conseil des études de l'École. Ce document qui a été approuvé par les autorités diocésaines est jointe en ANNEXE E.

6. LE FOND DE DOCUMENTATION DE L'ÉCOLE

À même le budget d'investissement mis à sa disposition, l'École a commencé dès son ouverture à monter un fonds de documentation. Ce fonds qui ne peut devenir assimilable à une bibliothèque veut doter l'École d'outils essentiels à son fonctionnement et à son développement. On peut parler ici de trois catégories de documents :

- A) Les grandes sources de consultation courante (Bible, Index bibliques, Documents conciliaires de Vatican II);
- B) Ouvrages de réflexion actuelle sur les ministères;
- C) Ouvrages et documents sur les exigences et l'expérience de la pratique pastorale.

Ces documents sont acquis avec un grand souci de sélection pour ne pas doubler des outils coûteux déjà disponibles à la bibliothèque de l'UQAR ou encore une documentation déjà accessible aux Services diocésains (v.g. Revues pastorales, etc.) et au CEDAD.

L'École met aussi à la disposition du personnel enseignant des instruments pédagogiques d'usage courant dans le cadre des cours; il s'agit surtout de matériel didactique qui ressortit dans ce cas au budget de fonctionnement.

Les pièces disponibles au fonds de documentation sont répertoriés aux bureaux de l'École.

7. ACTIVITÉS ET INTERVENTIONS DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

La composante recherche fait partie intégrante de la mission et des objectifs de l'École. (Cf. Objectifs du Conseil des études). On concevrait difficilement qu'une «École» responsable de la formation et du perfectionnement des professionnels de l'intervention pastorale se cantonne dans la pure gestion administrative. En effet, des efforts de réflexion doivent être menés constamment pour penser la foi dans la culture actuelle et pour offrir une formation adéquate : le champ de réflexion est large puisque l'École doit couvrir la formation théologique, la formation humaine, la formation pastorale et la formation spirituelle.

Pour modeste qu'elle soit dans ses résultats au bout d'un an, cette préoccupation a été présente à la direction de l'École. Une liste d'activités et d'interventions est jointe en ANNEXE F.

8. RAPPORT FINANCIER (1999-2000) / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (2000-2001)

Le Rapport financier et les prévisions budgétaires de l'an 2000-2001 font partie intégrante de ce Rapport annuel.

PRÉSENTATION

1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le Rapport annuel des activités de l'*École de formation et de perfectionnement en pastorale* sera déposé en juin, au terme de sa première année d'exercice. Le bilan financier en fera partie intégrante dans son état de réalisation définitive.

On comprendra ainsi que l'*État des résultats au 30 avril 2000*, joint à la présente demande budgétaire, ne reflète que partiellement l'exercice financier anticipé.

1.1 La gestion budgétaire de l'École

Il va de soi que la gestion du budget de l'École est sous la responsabilité première de la direction de l'École. Il est convenu par ailleurs que le mode de gestion est assujéti aux règles comptables et aux normes de l'Archevêché de Rimouski, Corporation devant laquelle l'École est imputable en vertu de ses *Statuts et règlements*.

Cette façon de faire comporte des avantages appréciables : informatisation des opérations, règles éprouvées de gestion, expertise du personnel de comptabilité de l'Archevêché dans le traitement et la solution des problèmes. Ainsi, après contrôle et classification à l'École, toute pièce administrative est acheminée au Service comptable de l'Archevêché qui en assure le suivi et qui en inscrit les effets au poste financier de l'École.

Après un an d'exercice, on doit convenir que ce mode de gestion s'est révélé commode et efficace tout en garantissant rigueur et transparence.

1.2 Le bilan financier 1999 - 2000

Les prévisions budgétaires 1999 – 2000, déposées le 12 mars 1999 au bureau de l'Économe diocésain, monsieur Michel Plante, devaient couvrir la période du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2000. Il nous apparaît possible et nécessaire maintenant de prolonger cette période jusqu'au 30 juin 2000 de façon à nous conformer à la séquence d'opération habituelle de l'Archevêché et de ses services. Les disponibilités budgétaires actuelles devraient nous permettre d'assurer cette prolongation moyennant quelques transferts et ajustements nécessaires.

En déposant ce bilan dans son état provisoire, il nous apparaît important d'inscrire les remarques suivantes :

1.2.1 La note de présentation des prévisions budgétaires 1999 – 2000 exprimait la précaution suivante : « Il est aussi important de noter que l'École en est encore à sa préhistoire, ce qui induit que ses besoins financiers devront forcément se préciser avec la mise en place et le développement de ses programmes. Une part d'imprévu et de « virtuel » est donc inévitable pour cette année d'ouverture dont le défi est justement d'initier un exercice scientifique et pédagogique qui définira son contenu et sa direction dans l'invention et le court terme. Avec et en dépit de ce contexte particulier, aucun effort ne sera négligé pour donner à cette École naissante une pratique administrative saine et rigoureuse. »

L'École a bel et bien vécu sa première année d'activité dans ce contexte de contingences promis à toute ouverture : embauche d'un directeur et d'une secrétaire, ouverture d'un bureau, analyse des besoins de formation et de perfectionnement, activités de promotion, création du Conseil des études, offre des premières sessions, embauche de personnes – ressources, etc. L'École a offert finalement 2 jours / session dans 6 localités du diocèse, 3½ jours / session à Rimouski, 1 jour / session dans 4 localités, pour un total d'inscriptions dépassant les 230 personnes. Ce qui explique que les revenus d'inscription prévus sont largement dépassés (de 3000\$ à 5671.25\$ en date du 31 mars).

1.2.2 Les prévisions se sont révélées moins clairvoyantes à d'autres postes; par exemple les frais de téléphone prévus à 1000\$ pour l'année excèdent ce montant par le fait même qu'un abonnement commercial dans le cas de l'École se chiffre exactement à 161.83\$ par mois.

1.3 Les prévisions budgétaires 2000 - 2001

Les présentes prévisions couvriront la période du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2001, en conformité avec l'année budgétaire de l'Archevêché.

Pour mieux refléter la réalité et pour mieux satisfaire aux exigences du poste après 14 mois d'opération, le contrat d'emploi du directeur de l'École devra être porté de 3 jours / semaine à 5 jours / semaine, à compter du 1^{er} juin 2000. Pensons d'abord à la nécessité d'assurer une présence continue au bureau de l'École, pensons ensuite aux contraintes courantes de la gestion et de la planification, pensons enfin à une nécessaire fonction de recherche théologique et pédagogique inhérente à la mission même de l'École.

De même, il apparaît nécessaire de porter, à compter du 1^{er} juin 2000, le contrat d'emploi de la secrétaire de 2 jours / semaine à 3 jours / semaine. L'année écoulée a bien fait voir la difficulté de concentrer le volume de travail sur 2 jours seulement. Il a fallu parfois fonctionner dans un contexte d'urgence, il a fallu à l'occasion aussi demander une journée de travail supplémentaire à la secrétaire pour accorder le rythme à des échéances précises de gestion et de planification.

Pour les autres postes, budgétaires, nous nous efforçons d'aligner les prévisions sur la projection d'activités reflétant à la fois l'offre et la demande de formation et de perfectionnement et sur les frais de gestion courante qui ne devraient pas différer sensiblement des frais encourus au budget 1999 – 2000.

REVENUS

Subvention du Séminaire	42 816. ⁰⁰ \$
Subvention de l'œuvre Langevin	21 408. ⁰⁰ \$
Sessions	5 800. ⁰⁰ \$
Documentation (vente de notes de cours)	400. ⁰⁰ \$
<i>Total des revenus</i>	<i>70 424.⁰⁰\$</i>

DÉPENSES

Salaires

❖ Direction (5 jours / sem.) Bénéfices marginaux	29 338. ⁰⁰ \$
❖ Secrétariat (3 jours / sem.) Bénéfices marginaux	14 627. ⁰⁰ \$

Location

❖ 2 bureaux à 309.12\$ / mois	3 709. ⁴⁴ \$
❖ 1 salle de réunion (10 personnes – 4 jours / année) + locaux pour les sessions	1 000. ⁰⁰ \$

Frais de déplacement et séjour	
Direction – professeurs – conférenciers	3 500. ⁰⁰ \$
Frais de cafétéria (Réunions – conférences) (+ frais de représentation)	1 000. ⁰⁰ \$
Téléphone	2 900. ⁰⁰ \$
Frais de poste et transport	1 000. ⁰⁰ \$
Articles de bureau	1 200. ⁰⁰ \$
Papeterie et impression	1 500. ⁰⁰ \$
Matériel didactique (instruments pédagogiques récurrents)	1 500. ⁰⁰ \$
Entretien – rép. Mobilier et équipement	1 000. ⁰⁰ \$
Sessions (activités académiques)	
1. Formation créditée (UQAR)	
2. Formation non-créditée (ÉCOLE)	
❖ Automne : 2 sessions (6 centres) 300. ⁰⁰ \$ (salaire) x 2 x 6	3 600. ⁰⁰ \$
❖ Hiver : 1 session (4 centres) 300. ⁰⁰ \$ x 1 x 4	1 200. ⁰⁰ \$
❖ Printemps : 1 session (6 centres) 300. ⁰⁰ \$ x 1 x 6	1 800. ⁰⁰ \$
3. Activités d'encadrement pédagogique	500. ⁰⁰ \$
4. Conférences (collaboration 50 – 50 avec l'UQAR)	900. ⁰⁰ \$
Frais d'association (contributions)	150. ⁰⁰ \$
<i>Total des dépenses</i>	<i>70 424.⁰⁰\$</i>

2. BUDGET D'INVESTISSEMENT

La gestion du budget d'investissement s'aligne sur le passage suivant de la lettre du président de la Corporation du séminaire, monsieur Jean-Pierre Ruest, datée du 22 avril 1999 et adressée à Monsieur Raynald Brillant, v.g. : « Sur proposition dûment appuyée il fut aussi résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande d'engagement pour une somme maximale de 10,000.00\$ qui servira à l'achat de matériel didactique (livres et cahiers de cours). Cette dernière sera déboursée sur présentation de factures et échelonnée sur trois ans. »

L'École a ainsi acquis un certain nombre de documents de base mis à l'usage des personnes – ressources ou des professeurs pour leur activités d'enseignement et pour la recherche. Pour le moment, ces documents sont achetés avec un grand souci de sélection pour ne pas doubler les pièces du Centre de documentation des Services diocésains ou encore des instruments de travail plus coûteux qui sont déjà disponibles à la Bibliothèque de l'UQAR.

De surcroît, l'équipement informatique a été offert gratuitement à l'École par l'Archevêché à même le fonds de succession de l'abbé Jean-Marie Ratté. C'est un bon matériel de base qui a nécessité quelques frais d'entretien mais qui devrait suffire aux besoins de l'École encore pour quelques années.

Le directeur de l'École
Rodrigue Bélanger

ANNEXE A

Liste des membres du Comité d'étude sur les besoins de formation et de perfectionnement en pastorale

M. Pascal Parent	président
M. Jacques Ferland	coordonnateur à la pastorale d'ensemble du diocèse
M. René Albert	Service de l'éducation de la foi des adultes
M. René Desrosiers	directeur du Module des sciences religieuses
M. Marc-André Lavoie	curé de Bic / St-Valérien et responsable du comité diocésain des ministères reconnus
Mme Irène Parent	membre du comité diocésain du ministère diaconal
M. Michel Santerre	diacre, professeur d'enseignement religieux à l'école Paul-Hubert et conseiller en éducation chrétienne à la commission scolaire de la Mitis

ANNEXE B

Liste des membres du Comité d'implantation de l'École

M. Raynald Brillant	v.g., président
M. Rodrigue Bélanger	professeur retraité de l'UQAR
Mme Yvette Côté	professeure chargée de cours à l'UQAR
M. Guy Lagacé	modérateur du secteur Vents- et -Marées
M. Marc-André Lavoie	curé du Bic et de St-Valérien

ANNEXE C

1. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DES ÉTUDES

Jacques Ferland	Conseil diocésain de pastorale
Guy Lagacé	Conseil du presbytérium
Marc-André Lavoie	Comité diocésain des ministères reconnus
Béatrice Gaudreau	Comité diocésain du ministère diaconal
René Desrosiers	Université du Québec
Yvette Côté	Corps professoral
René Albert	Service d'éducation de la foi des adultes
Reine-Amée Imbeaul-Bouchard	Agente de pastorale en service
Ginette Guay	Représentante du milieu socio-culturel
Nellie Lebel	Centre d'éducation chrétienne
Rodrigue Bélanger	Directeur de l'École

2. LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE

- A) Identifier et actualiser avec les instances pastorales diocésaines les besoins de formation et de perfectionnement en pastorale paroissiale, scolaire, hospitalière et en pastorale spécialisée.
- B) Assurer, en collaboration avec l'UQAR, la formation de base créditée pour les candidats au diaconat permanent et pour les agentes et agents de pastorale mandatés.
- C) Assurer le perfectionnement ou la formation continue de toutes les catégories du personnel diocésain mandaté pour l'exercice de la charge pastorale.
- D) Associer, en collaboration avec les instances d'éducation chrétienne déjà en place, les bénévoles du service pastoral à ce processus de formation et de perfectionnement.
- E) Créer ultérieurement des liens de collaboration et de service avec les diocèses de Gaspé et de Baie-Comeau.

3.

LES OBJECTIFS DU CONSEIL DES ÉTUDES

- « 1- Établir les grandes orientations académiques de l'École.
- 2- Transmettre ses suggestions et recommandations au Module des sciences religieuses de l'UQAR sur les programmes de formation créditée.
- 3- Élaborer des programmes de perfectionnement à court et à moyen terme.
- 4- Approuver le contenu des activités de perfectionnement.
- 5- Privilégier des modèles pédagogiques appropriés pour les activités de l'École.
- 6- Établir des modes d'évaluation pour les activités de l'École et pour les personnes-ressources embauchées par l'École.
- 7- Susciter et promouvoir des activités de recherche dans le domaine de la pratique pastorale. »

ANNEXE D

ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE PROMOTION

1. Conférence de presse.
16 février 1999
2. Messages dans d'*Une semaine à l'autre*,
Au cœur de la vie.
3. Rencontre avec le CPR.
15 mars 1999
4. Tournée dans les grandes régions pastorales du diocèse.
 - ✧ 14 avril: Trois-Pistoles (R.Brillant, R. Bélanger, M.A. Lavoie)
52 personnes présentes
 - ✧ 20 avril: Rimouski-Mitis (R.Brillant, R. Bélanger, G. Lagacé,
M.A. Lavoie). 64 personnes présentes
 - ✧ 21 avril: Matane (R.Brillant, R. Bélanger, Yvette Côté)
26 personnes présentes
 - ✧ 27 avril: Amqui (R. Brillant, R.Bélanger, G. Lagacé)
32 personnes présentes
 - ✧ 28 avril: Cabano (R. Brillant, R. Bélanger)
52 personnes présentes
 - ✧ 13 mai: St-Alexis (R. Bélanger)
38 personnes présentes
5. Présentation du projet de l'École au Centre d'éducation chrétienne.
31 mai 1999
6. Message et annonce des sessions d'automne
(LIT-100-99 et BIB-100-99) dans *Une semaine à l'autre*.
6 septembre 1999
7. Tenue d'un kiosque d'information au Carrefour diocésain.
11 septembre 1999
8. Informations sur les activités et projets de l'École au CPR.
13 septembre 1999

9. Message et annonce des sessions d'hiver dans *Une semaine à l'autre*.
17 janvier 2000
10. Visite du professeur Alphonse Borrás. Exposé aux prêtres et agentes et agents de pastorale; conférence publique tenue à l'UQAR en collaboration avec le Module des sciences religieuses.
2 mars 2000
11. Publication d'une page d'info-publicité dans le journal diocésain *Au cœur de la vie*.
Mai 2000, p.10.
12. Brève présentation de l'*École* dans le cadre d'une entrevue à Radio-Canada.
15 juin

ANNEXE E

STATUTS ET RÈGLEMENTS

MANDAT

L'École de formation et de perfectionnement en pastorale a reçu le mandat de répondre aux besoins du diocèse en matière de formation et de perfectionnement en pastorale.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Pour exercer ce mandat, l'École se donne les objectifs suivants :

- 2.1 Identifier et actualiser avec les instances pastorales diocésaines les besoins de formation et de perfectionnement en pastorale paroissiale, scolaire, hospitalière et en pastorale spécialisée.
- 2.2 Assurer, en collaboration avec l'UQAR, la formation de base créditée pour les candidats au diaconat permanent et pour les agentes et agents de pastorale mandatés.
- 2.3 Assurer le perfectionnement ou la formation continue de toutes les catégories du personnel diocésain mandaté pour l'exercice de la charge pastorale.
- 2.4 Associer, en collaboration avec les instances d'éducation chrétienne déjà en place, les bénévoles du service pastoral à ce processus de formation et de perfectionnement.
- 2.5 Créer ultérieurement des liens de collaboration et de service avec les diocèses de Gaspé et de Baie-Comeau.

RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

L'École tient son mandat de l'Archevêque catholique romain de Saint-Germain-de-Rimouski.

DIRECTION DE L'ÉCOLE

- 4.1 **NOMINATION DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE**
La personne qui dirige l'École est nommée par l'Archevêque de Rimouski.

4.2 **MANDAT**

Assurer la direction et la bonne marche de l'École en conformité avec les finalités et les objectifs pastoraux établis par les autorités du diocèse.

4.3 **RESPONSABILITÉS**

- 4.3.1 Planifier et coordonner les activités de l'École avec le Conseil des études.
- 4.3.2 Préparer et proposer les prévisions budgétaires annuelles.
- 4.3.3 Établir les ententes nécessaires avec l'Université du Québec à Rimouski ou toute autre institution pour assurer une formation initiale créditée aux diacres et aux agents et agentes de pastorale.
- 4.3.4 Maintenir des liens actifs de collaboration avec les instances pastorales diocésaines (vicariat général, direction de la pastorale d'ensemble, service diocésain des ministères, etc.) .
- 4.3.5 Recruter les membres du corps professoral de l'École et leur fournir l'encadrement et les instruments pédagogiques nécessaires à leur tâche.
- 4.3.6 Assurer l'évaluation des activités pédagogiques de l'École.
- 4.3.7 En concertation avec le Service diocésain des ministères, établir et assurer les modalités d'encadrement des diacres, agents et agentes de pastorale dans leur stage pastoral.
- 4.3.8 Tenir à jour le système de registrariat pour le dossier des personnes inscrites à l'École.
- 4.3.9 Veiller au développement du Fonds de documentation de l'École.
- 4.3.10 Préparer le rapport annuel de l'École et le soumettre aux autorités diocésaines.

CONSEIL DES ÉTUDES

Le Conseil des études est l'instance académique qui assiste le directeur ou la directrice de l'École dans l'exercice de ses responsabilités.

5.1 COMPOSITION

Pour maintenir des liens de collaboration active avec les autorités diocésaines et pour assurer une concertation nécessaire avec le milieu ecclésial et éducatif dans la réponse aux besoins de formation et de perfectionnement, le Conseil des études regroupe des personnes qui représentent chacune à son titre les organismes, services ou milieux suivants :

- 5.1.1 Le Conseil diocésain de pastorale
- 5.1.2 Le Conseil du presbyterium
- 5.1.3 L'Université du Québec à Rimouski
- 5.1.4 Le Comité diocésain du ministère diaconal
- 5.1.5 Le Comité diocésain des ministères reconnus
- 5.1.6 Le Service d'éducation de la foi des adultes
- 5.1.7 Le Centre d'éducation chrétienne (R.S.R.)
- 5.1.8 Les agents et agents de pastorale du diocèse
- 5.1.9 Le corps professoral
- 5.1.10 Le milieu socio-culturel

Le Conseil des études est présidé par le directeur ou la directrice de l'École.

5.2 OBJECTIFS

Dans le prolongement des objectifs généraux de l'École, le Conseil des études poursuit les objectifs suivants :

- 5.2.1 Établir les grandes orientations académiques de l'École en conformité avec les dispositions du *Régime des études*.
- 5.2.2 Transmettre ses suggestions et recommandations au Module des sciences religieuses de l'UQAR sur les programmes de formation créditée.
- 5.2.3 Élaborer des programmes de perfectionnement à court et à moyen terme.

- 5.2.4 Approuver le contenu des activités de perfectionnement.
- 5.2.5 Privilégier des modèles pédagogiques appropriés pour les activités de l'École.
- 5.2.6 Établir des modes d'évaluation pour les activités de l'École et pour les personnes-ressources embauchées par l'École.
- 5.2.7 Susciter et promouvoir des activités de recherche dans le domaine de la pratique pastorale.

ANNEXE F CONFÉRENCES – SESSIONS (R. Bélanger)

1999 – 2000

- ◆ « Le jubilé de l'an 2000 : une Bonne Nouvelle qui veut rester *bonne* et *nouvelle*. »
(Conférence et ateliers donnés à la Communauté des Filles de Jésus, Rimouski, 12 juin).
- ◆ « Le prophète au carrefour des choix collectifs. »
(Conférence d'ouverture au Congrès national de Mess'AJE, Rimouski, 19 août).
- ◆ « La Bonne Nouvelle annoncée aux nations. L'Église des Pères. »
(Session donnée au *Centre d'éducation chrétienne*, 4^e seuil de Mess'AJE, Rimouski, 18 mai 2000).
- ◆ « Conjuguer forces et défis dans l'Église. »
(Conférence donnée à la 23^e Assemblée annuelle des prêtres, Ste-Luce, 7 juin 2000).